

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 3 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le trois juillet à 18h30 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire sortante Christine PIAULET, s'est réuni, salle des fêtes Robert Sauvion, en *session ordinaire*, sous la présidence de Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 29
Pouvoirs : 0
Absents : 0

Date de la convocation : 29 juin 2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, VERDUZIER Kévin, CHAPUT Clément, CHAPUT Sabrina, SULLI Bruno, MASSONNEAU Bruno, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, Jean-François POISSON.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : /

ABSENTS : /

Secrétaire de séance : Sabrina CHAPUT

DELIBÉRATION N° 88R

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L. 2122-1 du code général des collectivités territoriales, il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints.

Il rappelle, par ailleurs, que conformément à l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales, la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal, sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil.

Ce pourcentage donne pour la commune de Naintré un effectif maximum de 8 adjoints.

Il est proposé aux membres du conseil municipal la création de 8 postes d'adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- de créer 8 postes d'adjoints au Maire.

VOTE**POUR : 22****ABSTENTION : 7**de C PIAULET, B MASSONNEAU, N
ROBIN, B SULLI, V DEBIAIS, F
ROYER, JF POISSONPublication en mairie le : **13 JUIL. 2020**
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le **13 JUIL. 2020**